

La Buvette des Alpagnes

[Ours des Pyrénées](#)

[Ours brun](#)

[Loup](#)

[Lynx](#)

[Acteurs](#)

[Associations](#)

[Pastoralisme](#)

[Chasse](#)

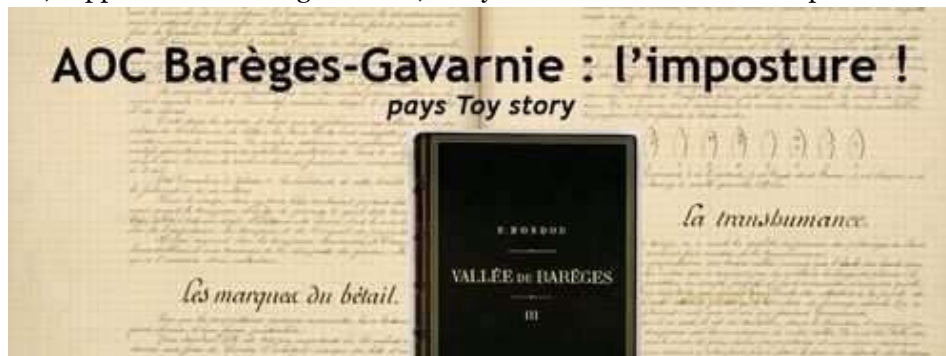
[Autres thèmes](#)

[A propos](#)

19 septembre 2012

Pays Toy story

Barèges-Gavarnie, l'appellation des usages locaux, déloyaux et inconstants. Une imposture !



La Buvette affirme : à Barèges, le gardiennage de jour comme de nuit, la conduite permanente du troupeau, le regroupement nocturne du troupeau se pratiquaient "*depuis un temps immémorial*", avec bergers et chien de protection, alors que l'ours "*ne faisait guère plus parler de lui*" !

Farid Benhammou, dans sa thèse, écrit : "*De plus, affirmer l'absence depuis toujours de tout gardiennage est aussi une contre-vérité historique même en Pays Toy où il ne s'est mis à disparaître que dans les années 1960.*" Après la guerre 40-45, sont apparues des "*bergères*", les hommes n'étant pas tous revenus, les femmes sont devenues gardiennes des troupeaux. C'est de 1950 à 1970 que progressivement on a relancé un pastoralisme sans gardiennage. Mais l'ours passe en pays Toy...

La Buvette des Alpagnes consacre un dossier à l'histoire du Pays Toy, aux dessous de **l'Appellation d'Origine contrôlée Barèges-Gavarnie**. Elle a cherché à savoir si le "*non gardiennage*", obligatoire dans l'AOC, était réellement une pratique ancienne, une tradition "*immémoriale*"?

Et bien NON! Cette obligation est loin des « *usages locaux, loyaux et constants* » dont le respect est l'expression consacrée qui rend le mieux compte de l'obligation à laquelle doit se soumettre un produit d'AOC.

En pays TOY, le gardiennage était une habitude (présence de bergers, usage des chiens de protection et regroupement nocturne des troupeaux). L'INAO s'est fait berner...

Cette enquête de la Buvette montre que **les affirmations de Marie-Lise Broueilh, de Louis Dollo et des autres défenseurs de cette appellation sont fausses.**

Louis Dollo interviewe Simon Crampe, éleveur d'AOC Barèges-Gavarnie à Gèdre-Dessus. Il présente cette vidéo comme *"L'histoire du mouton barégeois devenu AOC Barèges-Gavarnie. Sa sélection au cours des âges, son mode de surveillance et de parcours libre en montagne sans gardiennage depuis la nuit des temps."*

Sur son site piréniens, il explique : *"Le Pays Toy est un des fers de lance de l'opposition à l'introduction d'ours dans les Pyrénées. (...) Traditionnellement, les éleveurs-bergers utilisent toujours les mêmes estives à l'intérieur desquelles chaque troupeau fréquente toujours le même secteur qui lui est propre. L'habitude des animaux de séjourner toujours sur le même parcours fait que le gardiennage permanent n'est pas indispensable. Au cours de ses visites fréquentes, l'éleveur-berger sait à quelle heure et à quel endroit il retrouvera son troupeau, régulièrement surveillé par les gardiens de la Commission Syndicale."*

Contexte

- **Création** de l'appellation d'origine contrôlée "AOC Barèges-Gavarnie", le 15 septembre 2003.
- **L'abattoir** : (DDM février 2003) *"D'un coût de 800.000 euros par an subventionnable à hauteur de 40 %, le nouvel abattoir devrait traiter à terme 200 tonnes de viande par an, essentiellement du mouton mais aussi du veau et du porc à l'exception de la viande bovine. Mais compte tenu de la limitation de la production du « Barèges-Gavarnie », l'objectif quantitatif n'est nullement la priorité de l'abattoir qui s'inscrit avant tout dans une démarche qualitative et dans le respect des critères imposés par le cahier des charges de l'AOC."*
- **Plus value pour les éleveurs** : Paris Bistro en juillet 2011 *"C'est sans doute l'une des plus petites AOC de viande par son nombre d'éleveurs – une vingtaine - comme par son cheptel qui ne dépasse pas 3.000 têtes. Sans oublier son territoire qui ne s'étend que sur un canton, celui du Luz-Saint-Sauveur dans les Hautes-Pyrénées. C'est le "Pays Toy", comme on l'appelle avec ses 17 communes et ses 25.000 ha d'estives. Les collectivités locales supportent le déficit d'exploitation de l'abattoir (100.000 €/an) indispensable au maintien de la filière et donc à une activité pastorale sur le canton. Mais au final, comparé à une valorisation moyenne de 1,5 € par kg pour un agneau normal, le kg de brebis AOC atteint 4,58 € et celui du doublon 6,10 €. « Tout le monde nous envie » expliquent fièrement les éleveurs. Pour sa part, Slow Food a reconnu le mouton Barèges-Gavarnie comme produit sentinelle."*
- Le Plan de contrôle de l'AOC «Barèges-Gavarnie» est approuvé par l'INAO le 31 juillet 2008. Le Cahier des charges de l'AOC «Barèges-Gavarnie» est homologué par décret (n°2008-1067) le 17 octobre 2008.

Le Cahier des Charges de l'AOC

D'après le site de l'Association des éleveurs de l'AOC Barèges-Gavarnie, les 20 troupeaux sont petits (entre 80 et 370 brebis, 150 en moyenne). Un nombre qui ne permet pas d'engager un berger. Ce ne serait pas rentable, même en se regroupant.

Le mode de conduite de l'AOC - des troupeaux qui "pâturent en liberté totale de jour comme de nuit" - a été construit sur cette réalité économique et sur cette facilité indispensable à la pluri-activité des éleveurs et non sur des "usages loyaux et constants".

Extraits du cahier des charges :

"En estive, les animaux pâturent en liberté totale de jour comme de nuit afin de trouver l'alimentation nécessaire à leur croissance et engraissement. Au minimum une fois par semaine, l'éleveur effectue une surveillance du troupeau, soit de manière visuelle, soit par rassemblement des animaux." (...)

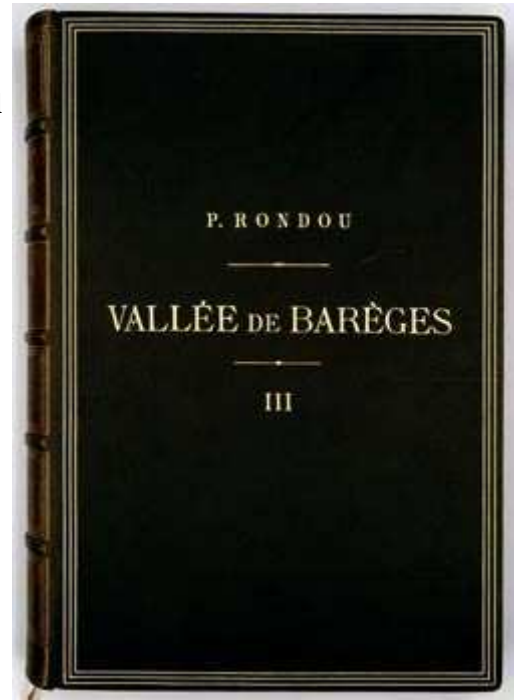
"En estive, les animaux pâturent en liberté totale de jour comme de nuit. Cette liberté de pâture ne correspond pas à un abandon des animaux mais correspond au respect des usages en cours depuis le milieu du 19ème siècle. (NDLB : 1850)"

"La pratique du pâturage en estive est obligatoire pour la totalité du troupeau au minimum du 15 juin au 31 août sauf pour les animaux sortis de l'estive pour abattage."

Sources

Le 30 janvier 2012, les Archives départementales des Hautes-Pyrénées publient l'actualité "[Un document exceptionnel en ligne! : La monographie de la Vallée de Barèges.](#)" Le site du Conseil Général des Hautes-Pyrénées ne cache pas son enthousiasme ...

"Parmi les monographies communales, une place particulière doit être donnée à celle réalisée par Jean-Pierre Rondou, instituteur de Gèdre. Après avoir écrit en 1887 la monographie de la commune où il enseignait, il a consacré plusieurs décennies, entre 1900 et 1934, à compiler des informations sur la vallée de Barèges. Cet ensemble constitue aujourd'hui plus de 1.700 pages en quatre gros volumes. Vous pourrez le consulter dans son intégralité page à page ou de manière indexée à l'aide de signets correspondant à chaque chapitre."



Comme moi, vous pouvez consulter ces documents en ligne ! Ils révèlent les réalités pastorales des communes qui font partie maintenant de l'AOC Barèges-Gavarnie : Barèges, Betpouey, Chèze, Esquièze-Sère, Esterre, Gavarnie, Gèdre, Grust, Luz-Saint-Sauveur, Saligos, Sassis, Sazos, Sers, Viella, Viey, Viscos, Vizos ; et en partie Caunterets.

A propos du respect des usages loyaux et constants

Dans sa conférence "*Le mouton Barèges-Gavarnie, un exemple de sauvegarde du patrimoine*", Marie-Lise Broueilh explique bien l'origine de la race "*barégeoise*", les apports génétiques, les critères de sélection, sa quasi disparition, son retour et ses qualités.

"De nos jours, le mouton est une viande peu appréciée par le consommateur. Mais le bon Mouton de Luz, l'authentique, continue de se fabriquer avec la race locale. Heureusement, des éleveurs perpétuent la tradition ! Heureusement des consommateurs sont là pour l'apprécier!"

Il y a effectivement une tradition perpétuée tant au niveau de la race, de la qualité et du goût de la viande produite, mais cette tradition n'existe pas au niveau de l'absence de gardiennage comme vont le montrer les extraits des documents consultés par la Buvette des Alpagnes.

Marie-Lise Broueilh se réfère à un "*ouvrage de référence*" de 1931 : « [La vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes](#) », de Henri CAVAILLES qu'elle cite :

"Quelques éleveurs de Luz et des communes voisines savent utiliser les pâturages de la montagne pour pousser un certains nombres d'animaux, obtenir un engraissement suffisant et les vendre directement aux bouchers. La Vallée de Barèges s'est ainsi faite une véritable réputation comme productrice de mouton gras d'excellente qualité. Toutefois en montagne, l'engraissement est l'exception"

avant de préciser : "*Il a été extrêmement révélateur pour nous, lancés dans la démarche AOC, de se rendre compte de l'exceptionnalité du travail fourni antérieurement, et de l'aspect exceptionnel de ce mouton. Les remarques faites déjà en 1931 par Henri Cavaillès et le maintien de cette tradition, aujourd'hui, nous amènent à en tirer deux enseignements : Nos aïeux avaient observé qu'il fallait au minimum deux années voire deux estives, pour arriver au produit fini ; Nos aïeux avaient su mettre au point un produit fini qu'ils valorisaient au maximum avec les ressources naturelles que sont les pâturages.*"

Si Henri Cavaillès parle effectivement de la qualité des "*pâturages*", d'une conduite pour "*pousser*" l'engraissement, de "*l'excellente qualité de la viande*", de "*l'exception Barégeoise*", il ne fait nullement allusion, nulle part, à une quelconque tradition de barégeoises qui "*auraient pâturé en liberté totale de jour*

comme de nuit" comme c'est maintenant coulé dans le décret de l'appellation.

Marie-Lise Broueilh entretient cependant la confusion sur ce qui est traditionnel : "*Depuis la nuit des temps, les éleveurs du Pays Toy ont utilisé au mieux l'espace dans lequel ils devaient évoluer.*"

S'il est clair (et les documents des archives départementales consultées par la Buvette le prouvent), que pour les éleveurs, "*afin de satisfaire les besoins de subsistance et d'autonomie fourragère, la pratique de l'élevage devait être menée en fonction du relief et du climat*" et que "*ce sont ces deux paramètres (NDLB : le relief et du climat) qui ont conduits les éleveurs à utiliser et à faire utiliser par les animaux l'espace pastoral selon les altitudes aux rythmes des saisons*" ; ces mêmes archives prouvent que :

Ce ne sont pas seulement les vaches qui étaient gardées, comme le prétend Louis Dollo (voir l'encadré ci-dessous). **Les moutons aussi l'étaient ! Gardés de jour par des bergers et des "chefs bergers", montrant par là une hiérarchie imposée par leur nombre. Les bêtes étaient regroupés de nuit dans des enclos. Les chiens de protection étaient utilisés et appréciés à leur juste valeur pour les services qu'ils rendaient, malgré l'absence d'ours à l'époque racontée avec moult détails par l'instituteur de Gèdre !**

Louis Dollo : "Il est clair que les animaux sont en liberté jour et nuit. Le fait des regrouper la nuit dans un parc à proximité d'une cabane et gardé par un berger est exclue. De même le fait qu'un berger conduise le troupeau sur un parcours de son choix est à exclure. C'est la brebis qui décide, pas le berger.

Cette règle (et les autres) a été puisée dans le passé par des recherches historiques sur l'élevage dans les vallées du Barège.

Jadis, l'ours ne faisait que passer exceptionnellement et il y avait peu ou pas de prédation. **De plus, les quelques vaches que chaque famille possédait pour produire du lait à des fins de consommation familiale étaient gardées (il fallait les traire tous les jours et descendre régulièrement au reste de la famille) sur des estives inférieures à celle des brebis. Ceci permettait d'avoir néanmoins une présence humaine permettant une observation lointaine des brebis en intervenant qu'un fois par semaine comme c'est le cas actuellement sans pour autant être présent en permanence.**

L'élevage a évolué avec la scolarisation des enfants (les enfants gardaient les bêtes dès 12 ans), la réduction du nombre de jeunes dans les vallées, conséquences de deux grandes guerres (1914 puis 1939), l'évolution du niveau de vie n'acceptant plus de vivre dans des cabanes de pierre sèche sur un lit d'herbes sèches et l'absence d'hygiène, l'élevage s'est adapté au fil du temps. Dans le même temps nous pouvions constater la réduction du nombre d'ours. Là aussi l'élevage s'est adapté.

Mais dans le cas des vallées du Barège (Pays Toy), l'ours n'a jamais été un gros problème jusqu'à l'arrivée de Papillon en 2003/2004, venu du Béarn pour s'installer et se servir jusque dans les villages (Sers). Jamais, historiquement, la vallée n'avait connu autant de prédateurs qu'en 2001 au-dessus de Betpouey au milieu des granges foraines dont certaines sont habitées.

Il se dit, selon les anciens, que par le passé, l'ours allait du Béarn au Luchonnais en passant par le versant sud. Mais aujourd'hui ce versant sud est un grand parc touristique avec des stations de ski, des parkings (Ordessa), etc... qui font que l'ours n'y trouve plus la tranquillité indispensable. Conclusion, il a changé d'itinéraire et les conditions d'un bon accueil sur le nouvel itinéraire ne sont pas remplies." ([Source](#))

Les références au temps qu'utilisent les promoteurs de l'appellation Barèges-Gavarnie : Les "*depuis la nuit des temps*" ou les "*depuis des temps immémoriaux*" de Marie-Lise Broueilh et Louis Dollo **ne s'appliquent pas**

à l'abandon du gardiennage des troupeaux par les anciens éleveurs des communes concernées aujourd'hui par l'appellation Barèges-Gavarnie.

M.L. Broueilh : "Par contre, pendant la saison estivale, les animaux disposent d'un potentiel herbacé important. Les bergers ont organisé la conduite de leurs troupeaux en fonction des ressources naturelles à leur disposition. Cette adaptation au milieu a façonné un système d'élevage encore en vigueur, bien spécifique, de cette haute vallée ...".

Là aussi, le "encore en vigueur" laisse sous-entendre que le "système d'élevage" de l'époque n'a pas varié, y compris le non gardiennage. On verra que le gardiennage était bien et complètement présent, bien après "**le milieu du 19ème siècle**", date utilisée comme justificatif des *usages loyaux et constants* dans le cahier des charges de l'AOC Barèges-Gavarnie.

Louis Dollo dénonce lui les critiques dont les éleveurs Toy font l'objet de la part des défenseurs de l'ours:

"Aujourd'hui, les éleveurs du Pays Toy se font critiquer parce qu'ils ne veulent pas changer **leurs vieilles méthodes d'élevage**, pire, les associations écologiques prétendent que les troupeaux sont abandonnés. Abandonnés ? Non, sûrement pas. Prétendre de telles choses **c'est être ignorant** des méthodes d'élevage et **de l'histoire de ces vallées**. Mais encore pire, nous avons vu en cette fin d'été 2005 que même un troupeau gardé au Saugué pouvait faire l'objet d'une prédation. Alors, est-ce les méthodes d'élevage qui sont la conséquence des prédations ou la seule présence d'ours à laquelle personne n'est habitué?"

Qui dit que les troupeaux gardés ne peuvent pas être l'objet de prédation? Mais l'expérience montre que les prédations sur un troupeau gardé sont moins nombreuses et moins graves. L'historique montre aussi que l'absence de gardiennage est toujours, au niveau dégât, un facteur aggravant. C'est la vraie source du problème du pays Toy (et du Couserans). En effet, le podium des dégâts depuis 20 ans en France est détenu par les Hautes-Pyrénées :

- **Fréjus** lâchée en 2006 à Bagnères de Bigorre, en 2007 : 127 bêtes ;
- **Pépillon**, l'emblématique ours béarnais, en 2004 : 70 brebis tuées ;
- **Néré**, en transit des Pyrénées Centrales vers le Béarn en 2000 : 65 brebis tuées.

L'enquête

Il reste bien d'autres documents à fouiller : les registres de délibérations de la Commission départementale du Conseil Général des Hautes-Pyrénées ; plus encore, les registres de délibérations de la commission syndicale de la vallée de Barèges ainsi que toutes les monographies des communes concernées. Cela prend du temps, mais allez-y !

Heureusement, l'instituteur Jean-Pierre Rondou a une calligraphie propre et très lisible. La Buvette vous en propose quelques extraits qui prouvent que **le gardiennage était complet (bergers, chiens de protections, regroupement nocturne) ET constant!**

Dans son Avant-propos, Jean-Pierre Rondou écrit

"C'est donc un tableau d'ensemble que j'ai voulu faire. Mais pour ne pas priver le lecteur de la saveur des oeuvres originales, je présente la topographie de la vallée sous forme d'anthologie, empruntant à chaque auteur ce qu'il a dit de mieux ou de plus exact sur la région décrite, corrigeant les erreurs qui ont pu se produire et comblant les lacunes par la connaissance personnelle que j'ai de mon pays." (...)

La géographie politique ou économique n'a jamais inspiré d'articles : cela se comprend, le sujet est de minime importance. Les renseignements que je donne là-dessus ont le mérite de l'exactitude, car ils ont été puisés aux sources les plus authentiques : les documents administratifs qui se trouvent dans chaque commune, cadastres, budgets, statistiques, registres de l'état civil etc.."

Extraits des Archives "Vallée de Barèges"

Thèmes

Géographie économique. (Tome 1)

La Faune : Ours, loup, lynx, les ongulés sauvages, les vautours. (Tome 2)

Pastoralisme : la cabane, la grange, la garde des troupeaux, les sonailles. (Tome 3)

Pastoralisme : la Transhumance, gardiennage, rôle des bergers, des chiens de protection, regroupement nocturne, récolte de la "*provende de la nuit*" chaque matin. (Tome 3)

Croyances (Tome 3)

Historique de nos pâturages (Tome 4)

Paysage de Barèges

Autres textes, analyses ou recherches récentes en rapport direct avec l'AOC Barèges-Gavarnie, et qui complètent les archives.

Résumé

Extraits de la thèse de **Farid Benhammou** pour obtenir le grade de Docteur de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêt de Paris. "**Crier au loup pour avoir la peau de l'ours. Une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France**". Il y est question des positions des structures agricoles départementales, d'un foyer d'opposition radicale : le pays Toy et les vallées des Gaves, de Marie-Lise Broueilh, du poids des acteurs politiques locaux et de Chantal Robin Rodrigo.

Gérard Bozzolo est docteur-ingénieur agronome en zootechnie, maître de conférences à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse. Il est l'auteur de "Appellations d'origine contrôlée et productions animales". **Il analyse les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de l'appellation Barèges-Gavarnie.**

(Texte déjà publié à la Buvette)

Extraits de "Vallée de Barèges" monographie Communale de Jean-Pierre Rondou et commentaires

[Les troupeaux à Gèdre et Gavarnie en 1923: le cheptel et les pâturages.](#)

[La faune de la Vallée de Barèges en 1907.](#)

[La garde des troupeaux en vallée de Barèges en 1914.](#)

[La transhumance en vallée de Barèges en 1914](#)

[Croyances à propos de l'ours en vallée de Barèges en 1914](#)

[La propriété pastorale en vallée de Barèges en 1934](#)

[Barèges par P. Barbé \(à l'époque hameau de Betpouey\)](#)

Liens

[L'opposition politico-agricole à l'ours et le syndicat AOC Barèges-Gavarnie par Farid Benhammou.](#)

[AOC Barèges-Gavarnie : une imposture ou une belle aventure? par Gérard Bozzolo.](#)

Quel est le **poids juridique des "usages locaux, loyaux et constants"** dans une Appellation d'origine Contrôlée ?

AOC : définition de l'aire géographique de production et des usages locaux, loyaux et constants.
(Jurisprudence)

Les hommes à la guerre, les femmes se sont mises à **garder les troupeaux**.

Apparition du mot bergère "aulhèra" en pays Toy
par Renaud de Bellefon.

Sur l'cohésion, des textes qui envisagent des solutions

Les grands prédateurs contre l'environnement ? flux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne

p. Frédéric Benhamou.

Extrait : La mise en avant des grands prédateurs comme objet anti-environnemental et lubie exclusive des écologistes urbains est un paravent des difficultés de l'évolution de l'élevage ovin dans les montagnes françaises. Le discours des syndicats agricoles, dans lequel abondent certains chercheurs, présente la défense d'un pastoralisme rêvé, souvent mal décrit dans ses formes, ses tenants et aboutissants, ses effets socio-économiques et écologiques.

L'concurrence des « biodiversités » Flou sémantique autour des prédateurs et du pastoralisme

p. Frédéric Benhamou.

Extrait : La rhétorique environnementale a pu être intégrée par des acteurs historiquement réticents à la conservation de la nature. Le concept de biodiversité, de par le flou qu'il recouvre, a donc pu faire l'objet d'une instrumentalisation politique. La question du pastoralisme et des grands prédateurs en France en apporte une illustration. En premier lieu, c'est au nom de la biodiversité que la protection du loup a été mise en avant par ses défenseurs. Le pastoralisme lui, est mis en avant comme l'élément fondamental d'entretien de la biodiversité et des paysages de montagne.

Des Hommes, des Ours, des Montagnes

p. Frédéric Benhamou.

Extrait : La défense identitaire est un processus typique de mobilisation. Elle transcende tout et permet de réunir et fédérer contre un ennemi commun, l'ours, et derrière lui, Paris, Bruxelles et les lobbies environnementaux. Le réflexe identitaire transparaît dans le discours des porte-parole des mouvements contre l'ours.

Des solutions pour l'élevage ovin et l'cohésion p. Gérard Bozzolo.

Extrait : Le partage des lieux avec l'Ours est un sujet de friction sans fond, et pourtant, avec une filière plus rentable, capable de rémunérer correctement des bergers professionnels et fournir des équipements satisfaisants pour une pratique aux normes de nos exigences qualitatives modernes devrait permettre de calmer les esprits. L'Ours fait partie intégrante de l'âme pyrénéenne, son histoire avec les Pyrénées possède des racines bien plus profondes que certains pyrénéens d'adoption tant sourcilleux de la survivance de leur patrimoine local. Avec la disparition de l'Ours, l'éleveur pyrénéen y perdra son âme et les produits d'accompagnement qui vont avec.

L'Ours des Pyrénées : allié objectif d'un pastoralisme d'attitude durable

p. Gérard Bozzolo.

Extrait : L'alliance avec l'ours est une posture à mettre au bénéfice de l'activité des bergers chargés d'empêcher ou de réduire considérablement la prédation qui leur est imputée. Lorsque ces professionnels ne se contentent pas d'un simple gardiennage temporaire, ou même de suivre ordinairement le troupeau, mais agissent dans le cadre d'une conduite active, avec chiens de travail, beaucoup d'avantages en découlent...

La multifonctionnalité dans l'espace montagnard

par Gérard Bozzolo.

Dans l'espace montagnard, la multifonctionnalité a toujours existé. A cause des difficultés climatiques et géographiques, les hommes vivants dans ces espaces, tantôt recherchant refuge face aux invasions, tantôt cherchant à jouir des richesses naturelles devaient se débrouiller seuls une grande partie de l'année et vivre en autarcie. Ils ont donc développé plusieurs facettes dans leurs professions, leurs activités et leurs savoirs faire. (...) Cette tradition de pluriactivité a perduré jusqu'à aujourd'hui : sur le massif, 48% des agriculteurs sont des pluriactifs. (...) Dans certaines zones, les retombées économiques liées au tourisme peuvent aller jusqu'à 75% du chiffre d'affaire local. Face à cette tendance forte, le poids de l'économie agricole est devenu marginal.

Sources et références

Documents de l'AOC Barèges-Gavarnie / INAO

[Le Cahier des Charges de l'AOC Barèges-Gavarnie](#)

[Le Décret du 15 septembre 2003 relatif à l'Appellation d'Origine contrôlée "Barèges-Gavarnie"](#)

[Conférence de M.L. Broueilh, présidente de l'ASPP 65 et de l'AOC Barèges-Gavarnie \(27/10/2001\)](#)

[Fiche descriptive de l'AOC Barèges-Gavarnie \(INAO\)](#)

[Guide des bonnes pratiques de l'AOC Barèges-Gavarnie](#)

[Une sentinelle Slow Food France : le mouton de Barèges-Gavarnie"](#)

Documents des Archives départementales des Hautes-pyrénées (65)

[Vallée de Barèges, par Jean-Pierre Rondou, s. d. \[1900-1934\] – Tome 1](#)

[Vallée de Barèges, par Jean-Pierre Rondou, s. d. \[1907\] – Tome 2](#)

[Vallée de Barèges, par Jean-Pierre Rondou, s. d. \[1914\] – Tome 3](#)

[Vallée de Barèges, par Jean-Pierre Rondou, s. d. \[1934\] – Tome 4](#)

Marie Lise Broueilh

Sur le stand Euro Gusto 2009 : Marie-Lise Broueilh (qui parle) et Louis Dollo (qui cuisine) de l'ASPP 65 (vidéo)

"Notre produit Barèges Gavarnie est fait à partir des ressources naturelles de notre milieu, en respectant ce milieu naturel qu'est notre montagne. Donc on est bien dans le "propre" et le "juste".



Manifestation des éleveurs le 12 juin 2012 à Luz-Saint-Sauveur

Un des éleveurs : *"Il y'a le label de qualité qui nous dit qu'on n'a pas le droit d'aller garder les moutons et de mettre des chiens et tout..."*

Baudouin de Menten sur 19 septembre 2012 | [Lien permanent](#)

Tweet

0

Like

2

engager un berger, même en se regroupant. Le non gardiennage devient donc une particularité des pluri-actifs. C'est le cas des principaux ténors anti-ours. Certains ne sont même pas/plus éleveurs.

Corinne EYCHENNE (qui a écrit *"Hommes et troupeaux en montagne : la question pastorale en Ariège"*) dit : *"Les Pyrénées se sont vidées rapidement depuis le XIX° s., les éleveurs peu nombreux, qui restaient sur des exploitations trop petites ont renoncé à leur métier ou sont passés à la viande, moins contraignante que le lait."* De même, les éleveurs sont passés du gardiennage au pacage libre. Et quand l'ours est revenu, cela à été le carton. Pour elle : *"telle que l'activité pastorale est pratiquée aujourd'hui, la cohabitation avec l'ours n'est pas possible sans une modification du système (taille des troupeaux, type de garde, etc.)"* Tant que les troupeaux seront non gardés, le moindre passage d'ours en pays Toy produira les mêmes effets. Il n'est pas question d'ours à problème, mais de pastoralisme à problème.

Après la guerre 40-45, sont apparues des "bergères", les hommes n'étant pas tous revenus, les femmes sont devenues gardiennes des troupeaux. C'est de 1950 à 1960 que progressivement on a relancé un pastoralisme sans gardiennage. Puis l'ours est revenu. Abandonner son troupeau en pleine zone à ours, c'est comme ne jamais fermer sa maison ou comme laisser les clés sur la jaguar: cela attire les opportunistes. L'ours est un opportuniste naturel, on ne peut pas lui reprocher.

Ceux qui ne gardent pas ne sont pas des inconscients, ils savent, et utilisent la presse pour médiatiser la moindre brebis attaquée. Changer d'habitude est inconfortable. Pourtant le pastoralisme et la survie de l'ours sont deux attentes de la société, sinon, il n'y aurait pas de conflit : on éliminerait simplement celui qui est en trop. Ils y sont presque arrivé. Mais cela ne se passe plus comme lors de la première disparition du loup, une conscience de nos responsabilités est apparue, et la fin de l'exploitation de la terre, la protection des espèces en danger dans chaque pays (pas question de se débarrasser du problème et de le léguer au dernier à avoir des...) est une exigence très moderne qui dérange les milieux conservateurs "traditionnels", agriculture, élevage, chasse.

Il faut trouver des solutions qui répondent à ces deux attentes. La solution est donc dans le gardiennage. Voilà pourquoi il faut lier les indemnisations au gardiennage. Pas de garde, pas d'indemnisation. Cela permettra de modifier le système, si celui-ci ne désire pas évoluer dans le sens du partage de la montagne : une part pour le pastoralisme, une part naturelle. Et tout le monde pourra vivre, en paix.

Une bergère témoigne : "Ce métier, on l'a appris, on l'a choisi il y a vingt ans. Avant l'ours, on n'était pas content du tout des pratiques pastorales telles qu'elles existaient. Avec l'ours, on a saisi l'opportunité pour rectifier notre façon de travailler ; on a déménagé nos 300 brebis en haute montagne, modifié le troupeau, apporté des protections, etc. C'est un choix de vie qu'on a fait. L'ours a sa place dans un espace aussi vaste et boisé. Et puis, de toutes façons, avant l'ours ce n'était pas bien non plus !"

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1124

Répondre 20 septembre 2012 à 11:17

4

jean claude a dit...

Dossier très documenté et une mine d'informations à lire et relire , vraiment un excellent travail .

Répondre 20 septembre 2012 à 18:34

5

christb64 a dit...

Excellent travail de la Buvette qui remet avec justesse les pendules du Pays Toy à l'heure de l'évidence et de la raison .

Barèges-Gavarnie est bien une appellation à l'origine incontrôlée, élaborée sur une pratique pastorale conjoncturelle que l'on a habilement transformée pour la circonstance en coutume ancestrale .

A bien y réfléchir il ne pouvait logiquement pas en être autrement tant le gardiennage est, et était, une fonction sociale esentielle du pastoralisme de montagne . Je me souviens moi-même du témoignage de ma grand-mère qui me racontait que petite fille au début du siècle dernier dans le Luchonnais elle était obligée d'aller garder les moutons au lieu d'aller à l'école et que cette fonction la rendait morte de trouille . Elle était terrorisée de se retrouver seule avec ses bêtes perdue au milieu de l'hostilité de la montagne , mais elle n'avait pas le choix, il fallait qu'elle le fasse . Ses peurs l'auront poursuivie toute sa vie . Pour dire que dans cette société pastorale il y avait toujours quelqu'un de disponible qui était obligé ,quoi qu'il en coûte, d'aller garder le troupeau ... Vu l'hostilité de l'environnement il ne pouvait pas en être autrement et il eut été étonnant que le Pays Toy ait pu, sauf conjoncture particulière et passagère, déroger à cette nécessité absolue du gardiennage qui avait à la fois un rôle social et était une règle de vie et de survie pour toutes les familles ... La Buvette et M.Rondou nous en apportent ici une preuve évidente , sérieuse et incontestable .

Cette AOC si bien emballée, si bien ficelée pour interdire tout gardiennage des troupeaux , où Me Broueilh , M. Dollo, et d'autres sont comme des noeuds sur un paquet cadeau est bien une supercherie ! Il aura fallu d'habiles bonimenteurs de foire aux bestiaux pour établir les contours et les arguments de vente de cette AOC !...

Il est bien sûr fort louable de vouloir sauvegarder une race de mouton en voie de disparition et de vouloir en relancer son économie mais on ne peut pas, sur la base d'un oubli opportun des vérités historiques et de toute une mémoire amputée de ses réalités , accepter que cela se fasse en éliminant l'ours seigneur et emblème des Pyrénées .

Il reste aux Associations à apprécier l'usage qu'elles pourront faire d'un tel dossier pour contraindre les éleveurs du Pays Toy à avoir un gardiennage un peu plus logique et compatible avec les aléas de l'environnement naturel et ce afin de mieux protéger leurs troupeaux et permettre une cohabitation plus rationnelle avec le plantigrade .

Félicitations à la Buvette pour cette mise en lumière d'une vérité dissimulée, pour cette recherche remarquable sur le Pays Toy où l'apport de ce témoignage met l'AOC Barèges Gavarnie en face de la mémoire , de l'histoire , de la réalité et surtout de ses responsabilités .

PS-

Quand on cherche aujourd'hui , à juste titre à revaloriser les enseignants , nous pouvons ici apprécier le rôle essentiel de l'Instituteur , qui est en ce temps là au sommet de l'échelle hiérarchique de la société avec le Maire, le Médecin et le Curé . M.Rondou par son travail se montre naturellement digne de son rôle d'enseignant ,de sa position sociale et de la reconnaissance de ses concitoyens ... Il aura fait une oeuvre de mémoire remarquable , fort utile et intéressante pour l'histoire des Pyrénées . Monsieur Jean-Pierre Rondou a aujourd'hui une place d'honneur à la Buvette et dans nos coeurs !

Répondre 22 septembre 2012 à 20:12

Comment below or sign in with  TypePad  Facebook  Twitter and [more...](#)



(Vous pouvez utiliser des balises HTML comme <i> et pour styler votre texte. Liens créés automatiquement.)

L'adresse email n'est pas affichée avec le commentaire.

POWERED BY  TypePad

[La Buvette des Alpagnes](#)

[Le Génie des Alpagnes](#)

[Institut Pas Très Moral du Haut-Béarn](#)

[Contact](#)